

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10024

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENOUAR MOHAMED

Date de naissance : 03/10/1969

Adresse : 72, Gt. MAZOLA, Rue 1, Hay Hanafi Casablanca

Tél. : 0626 090200 Total des frais engagés : 2000 + 116,30 + 1400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/02/2023

Nom et prénom du malade : Pouyhanne Benouar Age : 15

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection au œil

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 23/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/02/23	Gx		2000,-	Dr. SAIDI Ophtalmologue Bo'oum Kabi 1 ^{er} Etage CASABLANCA 23/02/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien PSQdu Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. TIR Abdellaziz PHARMA POLYCLINIC 58, Route M'hami Hdy Hassan BP 22290 Zemmour Hassan	23/02/23	174,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
NOUVEAU OPTIQUE Opticienne Optométriste Tél. 05 22 93 99 00 - 08 08 55 89 16	2015-06-23	1	12			1400

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophthalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée (kératocône)

- Maladies de la rétine

- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers

د. نورة الصيفاوي

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس

دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة الجلالة والليزر

- تصحيح البصر

- أمراض الدموع وجراحة الجفون

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر



ORDONNANCE

23 février 2023

Casablanca, le

Mlle BENOUAR RAYHANE

Monture + verres correcteurs

Organiques Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

OD = - 2.00 (- 0.25 à 170°)

OG = - 0.50 (- 0.25 à 20°)

NOUVEAU OPTIQUE
Opticienne Optométriste
Tel: 05 22 93 93 00 - 06 03 55 89 16

Dr. SAIFAOUI Nora
Ophthalmologiste
193 Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

193، شارع أم الريان (قرب لديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophthalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée (kératocône)

- Maladies de la rétine

- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاوي

طب وجراحة العيون

كبار وصغر

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس

دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببرست

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة العين بالليزر

- تصحيح البصر

- أمراض الدموع وجراحة الجفن

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر

ORDONNANCE

23 février 2023

Casablanca, le

25/0

Mlle BENOUAR RAYHANE

ZALERG COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour , dans les deux yeux, pen

HYE COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour et à la demande , dans les deux yeux, pendant
6 Mois

99,00

174,70

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr TIR Abdelaziz
58, Route Mly Thami Hay Hassani
Tel: 0522 90 21 67 Casab

6 118001 102495

ZALERG 0,25 mg/ml

Collyre 5 ml - PPV / 75,70 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,

Casablanca - Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

LOT
PPC
DHS

0070822
2024 08
93,00



DR. SAIFAOUI
Ophthalmologiste
193, Bd Oum Rabiaa
Tel : 05 22 93 03 80

193، شارع أم الريان (قرب ليديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

NOUVEAU OPTIQUE

Casablanca le : 03/03/2023

Facture N° : 2023/0213

INPE



095023834

BENEFICIAIRE:

Mlle BENOUAR Rayhane

Libellé	Qté	Montant (TTC)
Verre VL : ORGANIQUE 1.6 NATURAL BLEU	2.00	1 000.00
Monture VL : Optique	1.00	400.00

Correction	Sph	Cyl	Axe	Add	TOTAL HT	TOTAL TTC
OD	-2.00	-0.25	170°		1 166.67	233.33
OG	-0.50	-0.25	20°			1 400.00

La présente facture est arrêtée à la somme de :

MILLE QUATRE CENTS DH TTC

Oumaima BERTALI
INPE: 095023834

NOUVEAU OPTIQUE
Opticienne Optométriste
Tél: 05 22 93 99 00 - 08 08 55 89 16

Payé : Espèce

Fixe : 05 22 93 99 00
E-mail : nouveauoptique@gmail.com;
Patente : 35000760 RC : 435921
ICE : 002150806000004